



Compte rendu de séance

Séance du 3 Décembre 2019

L' an 2019 et le 3 Décembre à 20 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances à la MAIRIE DE LOMBRON sous la présidence de Monsieur GREMILLON Alain Maire.

Présents : M. GREMILLON Alain, Maire, M. LEFEUVRE Thierry, M. BERNES Serge, Mme TREMIER Josette, Mme BOUZEAU Brigitte, M. MEDARD Claude, Mme BRABANT Angélique, M. PISSOT Francis, Mme GASNIER Lara, M. HEUZARD Thibaut, M. MENAGER Michel, M. DELANGLE Dominique, M. GODEFROY Vincent

Absents avant donné procuration : M. BEAULIEU Guy à M. MEDARD Claude, Mme BARBIER Catherine à Mme TREMIER Josette

Absents : Mme BOUTTIER Mélanie, M. ROUSSELOT Pierre, Mme DE JESUS MARQUES Virginie, Mme BOULAY Amélie

Nombre de conseillers: 19

Présents : 13

Date de la convocation : 27/11/2019

Date d'affichage : 27/11/2019

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 6 décembre 2019

A été nommée secrétaire : Mme BOUZEAU Brigitte

Le compte rendu du conseil municipal du 7 novembre 2019 a été approuvé à l'unanimité des membres présents

SOMMAIRE

20191201 - TRAVAUX EN REGIE 2019

20191202 - BUDGET GENERAL DECISION MODIFICATIVE N°5

20191203 - TRAVAUX D'ELAGAGE DEPLOIEMENT DE LA FIBRE - REFACTURATION

20191204 - CDC GESNOIS BILURIEN - CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX et de PRESTATION REPAS

20191205 - FIBRE OPTIQUE - REDEVANCE OCCUPATION DOMAINE PUBLIC

20191201 - TRAVAUX EN REGIE 2019

Comme chaque année certains travaux réalisés par les agents communaux permettent de valoriser le patrimoine communal. Un transfert de la section de fonctionnement vers la section d'investissement permet de bénéficier du FCTVA sur la fourniture des matériaux utilisés pour ces travaux.

Ainsi, cette année, les travaux d'empierrement et d'entretien des voies et chemins communaux, l'aménagement du local archives peuvent faire l'objet de ce transfert.

TRAVAUX EN REGIE 2019 - RECAPITULATIF			
OPERATION	Factures Fonctionnement TTC	Frais de Personnel	Montant Total Opération
Entretien voies et chemins communaux	7 991,98	5 408,91	13 400,89
Local Archives	2 801,49	2 257,89	5 059,38
Montant total travaux en régie	10 793,47	7 666,80	18 460,27
FCTVA à recevoir : 16,404%		1 770,56	

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré:

DECIDE de transférer le montant des travaux en régie 2019, soit 18 460.27 € de la section de fonctionnement vers la section d'investissements par le biais de l'article 722.

A l'unanimité

20191202 - BUDGET GENERAL DECISION MODIFICATIVE N°5

Une décision modificative de budget est nécessaire pour ajuster les crédits concernant les travaux en régie et les dotations aux amortissements 2019 (opérations d'ordres) – montant total 46 936.36 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré:

DECIDE de modifier les crédits du budget général comme indiqué dans la DM annexée.

A l'unanimité

20191203 - TRAVAUX D'ELAGAGE DEPLOIEMENT DE LA FIBRE - REFACTURATION

Le cout des travaux d'élagage effectués par la commune dans le cadre du déploiement de la fibre s'élève à 8 161.60 € (3 681.60 élagueur et location nacelle + 4 480 € temps du personnel communal pendant 9 jours)

Considérant le temps d'intervention sur les parcelles dont les propriétaires ont confié les travaux à la commune de Lombron , le montant à refacturer s'élève à 4 500 €, ce qui ramène le prix de l'heure à 130.00 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré

DECIDE de refacturer les travaux d'élagage aux propriétaires riverains ayant signé une autorisation au prix de 130 € de l'heure, divisible par tranches de 1/4 heure

AUTORISE Monsieur le Maire à émettre les titres de recette correspondants.

A l'unanimité

20191204 - CDC GESNOIS BILURIEN - CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX et de PRESTATION REPAS

Les conventions proposées au début 2019 n'ont à ce jour pas été signées par la Communauté de Communes. il fallait dans un 1er temps que toutes les communes concernées aient envoyé leur tableau de répartition des frais de fonctionnement, et concernant Lombron , des corrections devaient être apportées au regard du calcul des frais de fonctionnement à refacturer à la CDC.

De plus, depuis septembre à Lombron, les locaux mis à disposition pour le service jeunesse de la CDC ne sont plus tout à fait les mêmes depuis notamment le retour à la semaine de 4 jours et la fermeture d'une classe supplémentaire.

La convention de mise à disposition a donc été modifiée en tenant compte de tous ces éléments.

Concernant la prestation repas, les fluides étant inclus dans le prix de revient de repas, le prix du repas sera facturé 4.70€ et non 4 € comme proposé dans la précédente convention.

Ces modifications feront l'objet d'avenants

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

AUTORISE Monsieur GREMILLON à signer les avenants aux conventions de mise à disposition des locaux et de prestation repas pour le service jeunesse de la CDC Le Gesnois Bilurien .

A l'unanimité

20191205 - FIBRE OPTIQUE - REDEVANCE OCCUPATION DOMAINE PUBLIC

SARTEL, dans le cadre du déploiement de la fibre optique, demande une permission de voirie portant occupation du domaine public routier par un réseau de télécommunication pour le poste situé rue du Petit Fourneau.

Cette infrastructure comprend une artère souterraine de 150 mètres et doit faire l'objet d'une RODP pendant toute la durée de la délégation de service public conclue avec SARTEL soit 30 ans à compter du 9 janvier 2019. Le montant de la redevance est de 40.73 € le kilomètre linéaire.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré:

AUTORISE Monsieur le Maire à prendre l'arrêté correspondant à cette occupation du domaine public routier

A l'unanimité

DECISIONS DU MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS

Délégation n°4: MARCHES PUBLICS

Le marché de maîtrise d'œuvre pour la transformation d'un bâtiment en salle polyvalente a été attribué au cabinet AMC Architectes de la Ferté Bernard pour un montant de 65 875 € HT.

INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur GREMILLON informe le conseil du projet de remplacement d'un des véhicules des services techniques. Une étude est en cours pour s'orienter vers une location de véhicule électrique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 45

A Lombron, le 09/12/2019

Le Maire

Alain GREMILLON



72165 Code INSEE	LOMBRON - (10) Commune de Lombron	DM n°5 2019
----------------------------	---------------------------------------------	--------------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal
DM N°5

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	23 468,18 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	23 468,18 €	0,00 €	0,00 €
D-6811 : Dotations aux amort. des Immos Incorporelles et corporelles	0,00 €	5 007,91 €	0,00 €	0,00 €
R-722 : Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	18 460,27 €
TOTAL 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	5 007,91 €	0,00 €	18 460,27 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	28 476,09 €	0,00 €	18 460,27 €
INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	23 468,18 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	23 468,18 €
D-21318 : Autres bâtiments publics	0,00 €	5 059,38 €	0,00 €	0,00 €
D-2151 : Réseaux de voirie	0,00 €	13 400,89 €	0,00 €	0,00 €
R-2804171 : Autres EPL - Biens mobiliers, matériel et études	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 398,33 €
R-281531 : Réseaux d'adduction d'eau	0,00 €	0,00 €	0,00 €	609,58 €
TOTAL 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	18 460,27 €	0,00 €	5 007,91 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	18 460,27 €	0,00 €	28 476,09 €
Total Général		46 936,36 €		46 936,36 €